

Pollution : liquidation de stocks

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1982)**

Heft 649

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1013185>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POLLUTION

Liquidation de stocks

Cas de conscience pour les propriétaires d'automobiles en Suisse.

La période qui nous sépare de fin mars 1983, date à laquelle ne seront plus valables les dispositions transitoires édictées pour adoucir l'entrée en vigueur — le 1^{er} octobre prochain — de la nouvelle ordonnance sur les gaz d'échappement, cette période de six ou sept mois sera critique pour certains constructeurs européens implantés sur le marché helvétique et nombre d'importateurs: pour faire place aux nouveaux modèles conformes à la législation qui entre en vigueur, il y aura de la liquidation de stocks dans l'air!

Il faut en effet savoir que les voitures qui ne répondent pas aux nouvelles normes en matière de gaz d'échappement, mais qui sont conformes pour le bruit, pourront non seulement être mises en vente jusqu'au 31 mars 1983, mais aussi importées en Suisse jusqu'à cette date... D'où un défilé prévisible d'occasions toutes plus miraculeuses les unes que les autres!

Alors: un petit profit personnel moyennant une aggravation de la pollution générale, ou une petite dépense supplémentaire pour le bien-être collectif?

REÇU ET LU

S'informer ailleurs

Hors des sentiers battus des forts tirages, la pause estivale aidant, vous avez peut-être manqué la parution des publications suivantes, vivement recommandables pourtant:

— «Aménagement de la place de la gare de Sierre», «Projet de plate-forme d'exploitation et de stockage de pétrole en mer», «L'épuration qua-

ternaire des eaux par les plantes», «Stockage de l'énergie solaire sous forme de chaleur sensible», «Installation frigorifique solaire»: à travers la cinquantaine de pages de son «Spécial diplômes 1982», la revue «Polyrama» (périodique du Service de presse et d'information de l'EPFL; adresse utile: Centre-Midi, 1015 Lausanne) bat en brèche certaines idées reçues à propos des travaux universitaires, et en particulier de ceux qui marquent la fin des examens et des cours. Bien sûr il s'agit là d'une sélection, bien sûr le jargon n'est pas éliminé de ces résumés pourtant destiné à un plus large public, bien sûr les «conclusions» se font encore timides, mais l'essentiel est là: on est en prise directe avec la réalité, plus ou moins quotidienne, loin en tout cas de divagations théoriques inutilisables.

Qu'on en juge plutôt. «L'épuration quaternaire des eaux par les plantes»? «Les services vaudois concernés, conscients de la nécessité de rechercher une épuration toujours plus complète, concentrent actuellement leurs efforts sur l'épuration quaternaire. Il s'agit d'ajouter au cycle de traitements actuel, mécanique, chimique et biologique, une quatrième étape. Ce traitement quaternaire se base sur la capacité d'absorption des plantes. Il met l'eau de la station d'épuration en présence de plantes aquatiques, seules capables de vivre dans un tel support. Les plantes absorbent les matières nutritives nécessaires à leur croissance. L'eau se débarasse ainsi d'une partie de sa charge polluante. Des essais, sur des bassins modèles, sont actuellement entrepris à la station d'épuration d'Aubonne par le laboratoire de l'Office cantonal de la protection des eaux.» L'objet du diplôme? «Comprendre l'évolution de l'eau dans les bassins d'Aubonne.» Urgent et quotidien: ce ne sont pas les lecteurs de DP qui soutiendront le contraire, pour suivre régulièrement les travaux de Pierre Lehmann sur la question.

— Licenciements, chômage: la «crise» impose une interrogation sur l'importance réelle des syndicats suisses et sur leur capacité de négociation. Aspect purement quantitatif de la question: les

effectifs de l'Union syndicale suisse, ainsi qu'une comparaison portant sur le nombre des syndiqués pendant la dernière décennie, ont été publiés dans le dernier numéro (5/6) de la «Revue syndicale» (mensuel de l'USS; adresse utile: Mombijoustr. 61, 3007 Berne).

— Les «Informations» de l'UITA (Union internationale des travailleurs de l'alimentation et des branches connexes; adresse utile: Rampe du Pont-Rouge 8, 1213 Petit-Lancy) publient (n° 8/1982) une «documentation» sur la Pologne, ensemble de textes puisés aux sources clandestines polonaises, recouvrant la période décembre 1981-mars 1982 (le travail de Solidarité et le débat stratégique à plus long terme). Un travail de compilation utile alors que l'actualité immédiate obscurcit les quelques points de repères fiables dont on pouvait disposer ici.

— Dans le dernier numéro du «Journal» de l'Association suisse des transports (AST; adresse utile: Bahnhofstr. 8, 3360 Herzogenbuchsee) reprise et commentaire de l'enquête menée par le «Schweizerische Beobachter» sur l'activité du Fonds pour la prévention des accidents de la route (pour mémoire, la thèse du «Beobachter»: «Chaque année, tous les titulaires de véhicules à moteur paient cinq francs en moyenne pour contribuer à la prévention des accidents; ce 0,75% de la prime nette a rapporté, en 1980, au Fonds suisse pour la prévention des accidents de la route la somme coquette de sept millions de francs; mais personne ne sait très bien ce qu'il advient de son argent. Conséquences: copinage et utilisation à des buts autres que ceux qui étaient prévus»).

On le sait: apprécié ou détesté, «Blick» est le quotidien le plus lu de Suisse. Ce qu'on sait moins, c'est le prix payé par l'éditeur pour atteindre ce résultat. Heinrich Oswald, le manager (démissionnaire) de Ringier, le rappelle dans le dernier numéro de «Bilanz» (septembre 1982): huit ans de déficits et quinze ans jusqu'au remboursement des investissements. Les moyens d'une aventure de presse.